

L'enthousiasme en question : lectures de la poésie dans le *Journal chrétien* (1754-1764)

Sophie Hache

Université de Lille

EA 1061 - ALITHILA - Analyses Littéraires et Histoire de la Langue

Les périodiques religieux qui voient le jour au cours du XVIII^e siècle participent de l'essor de la presse en France, avec en figure de proue à partir de 1701 les *Mémoires de Trévoux*, premier périodique du genre à se fixer une mission d'ordre culturel. Ce journal est suivi des *Nouvelles ecclésiastiques* à partir de 1728, puis du *Supplément des Nouvelles ecclésiastiques*¹ : jésuites et jansénistes trouvent avec ces derniers des supports pour exprimer leurs prises de position antagonistes et se consacrent pour l'essentiel à la querelle religieuse, tandis que les *Mémoires de Trévoux* ambitionnent d'embrasser un ample panorama culturel, comme l'indique leur titre complet, *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. C'est dans cette veine du journal savant d'inspiration religieuse que se situe la publication proposée par l'abbé Jean-Baptiste Joannet pendant une décennie, sous le titre de *Lettres sur les ouvrages et œuvres de piété dédiés à la Reine* à partir de 1754, puis de *Journal chrétien* de 1758 à 1764, avec d'abord la parution de cahiers bimensuels, remplacés par des cahiers mensuels plus épais, permettant la constitution de six volumes à la fin de chaque année². La comparaison avec les célèbres *Mémoires de*

¹ Sur la presse française sous l'Ancien Régime, voir Jean SGARD, *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris, Universitas, et Oxford, Voltaire Foundation, 1991, et son édition électronique augmentée : <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/> ; Jean SGARD, *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999, et son édition électronique augmentée : <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/>. Voir la bibliographie entreprise sous la direction de Denis REYNAUD : <http://gazetier-universel.gazettes18e.fr/ressources-numeriques-sur-la-presse-ancienne/>. Sur la presse religieuse, voir Jean SGARD, « La presse militante au XVIII^e siècle : les gazettes ecclésiastiques », dans Pierre RETAT (dir.), *Textologie du journal*, Paris, Minard, « Cahiers de textologie » n° 3, 1990, p. 7-34.

² Voir Paul CHOPELIN, « *Journal Chrétien* (1754-1764) », dans Didier MASSEAU (dir.), *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes (France, 1715-1815)*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 806-810. Voir également notre article « Le journal de l'abbé Joannet, entre curiosité de l'amateur de musique

Trévoux, auxquels collaborent de nombreux jésuites, qui se renouvellent au fil du temps, doit cependant rester mesurée : Joannet est le fondateur mais aussi le principal contributeur de son périodique, soutenu surtout dans cette entreprise par l'abbé Trublet durant trois ans, puis par deux ou trois ecclésiastiques dont La Porte et Dinouart³, avant que ce dernier ne crée en 1760 un *Journal ecclésiastique* concurrent, qui aura raison du *Journal chrétien*.

Certaines pages consacrées à la théologie ou à l'exégèse et le commentaire de sermons, qui sont régulièrement publiés *in extenso*, s'adressent en priorité à un public d'ecclésiastiques, mais le périodique vise cependant un lectorat beaucoup plus large, qu'il souhaite informer « de toutes les productions »⁴ susceptibles d'entretenir sa piété. Joannet se consacre pleinement à cette tâche en proposant des articles fouillés, qui présentent diverses publications religieuses – vies de saints, ouvrages moraux, histoires édifiantes, traductions et paraphrases des psaumes et plus largement poèmes d'inspiration biblique. Le journal accorde une attention toute particulière à cette poésie, qu'il publie parfois par pleines pages et qu'il commente de manière détaillée.

Dans une période où dominant une conception naturelle du génie et un effacement de l'inspiration comprise comme fureur ou grâce divine⁵, la matière sacrée peut fournir un réservoir à la très ancienne thèse de l'enthousiasme poétique – enthousiasme du texte source, qui se communique à l'expression poétique et qui est reçu sur le même mode par son lecteur. Les articles du périodique de Joannet abondent en effet en termes hyperboliques pour célébrer, selon ses mots, le feu, le sublime, la magnificence des poèmes chrétiens publiés par ses contemporains. Son parti-pris catholique, d'inspiration jésuite et clairement antiphilosophique,

sacrée et esthétique du sublime », T. FAVIER et S. HACHE (dir.), *Réalités et fictions de la musique religieuse à l'époque moderne. Essais d'analyse des discours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, p. 39-50.

³ Voir les notices que le *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes (France, 1715-1815)*, *op. cit.*, consacre à ces différents auteurs.

⁴ *Lettres sur les ouvrages et œuvres de piété dédiées à la Reine*, 1754, t. I, Lettre première, p. 11.

⁵ Voir Annie BECQ, *Genèse de l'esthétique française moderne. De la Raison classique à l'imagination créatrice, 1680-1814*, [1984], Paris, Albin Michel, 1994 ; en particulier ch. « Génie, beau, raison », p. 45 *sq.*

n'interdit cependant pas toute nuance à l'abbé Joannet : si le ton est par principe celui de l'éloge, le rédacteur se réserve des marges critiques, qui font tout l'intérêt de ses commentaires, de la louange enflammée jusqu'à la défiance.

Lire les poètes chrétiens

Qu'il s'intéresse à la musique sacrée, avec des motets donnés au Concert spirituel dont il regarde de près aussi bien le texte que la musique, ou à des recueils poétiques, Joannet, s'inscrivant dans une longue tradition littéraire, révèle son goût pour la poésie inspirée de la Bible, et plus particulièrement des psaumes et des cantiques, à une époque où le genre de l'ode tend à remplacer les paraphrases⁶. Conformément à la logique du périodique, il adresse de préférence ses applaudissements aux auteurs de son temps : Jean-Baptiste Rousseau, Jean-Jacques Le Franc de Pompignan sont mis à l'honneur, mais aussi d'autres comme Joseph Séguy ou Pierre de Bologne, qui n'ont pas connu le même succès auprès de leurs contemporains. L'un des articles les plus longs que Joannet consacre à la musique religieuse concerne ainsi un motet de Blainville, sur un texte de Jean-Baptiste Rousseau dont il cite longuement les vers⁷. Il mentionne par ailleurs régulièrement ce dernier, qui semble dans les premières années du journal l'auteur le plus digne de louanges : avec ces articles, il reprend à son compte les éloges d'un poète très apprécié. Quant à Le Franc de Pompignan, Joannet se fait l'écho à la fois de la parution de ses *Poësies sacrées*⁸ et d'un ouvrage très élogieux à son égard, publié sous le titre d'*Examen des Poësies Sacrées de M. Le Franc*, par Victor de Riquetti de Mirabeau⁹.

Si, dès le XIX^e siècle, on a dans l'ensemble cessé de lire ces auteurs, certains nous sont restés connus non pour leur talent poétique mais pour leurs démêlés avec les

⁶ Voir Sylvain MENANT, *La Chute d'Icare. La crise de la poésie française, 1700-1750*, Genève-Paris, Librairie Droz, 1981.

⁷ *Lettres [...]*, 1757, t. I, p. 304-319. Il s'agit de l'ode intitulée « Image du bonheur temporel des méchants » (*Œuvres de J. B. Rousseau* [Paris, Lefèvre, 1820] Genève, Slatkine reprints, 1972, t. I, livre 1, p. 32 : ode VIII dans cette édition et XVI dans l'édition consultée par Joannet).

⁸ *Lettres [...]*, 1755, t. I, p. 75.

⁹ *Lettres [...]*, t. I, p. 225-240.

philosophes des Lumières, comme représentants du parti dévot¹⁰. Le panthéon littéraire qu'érige l'abbé Joannet autour de ces poètes ne suffit pas cependant à faire de lui l'archétype du catholique conservateur et les choix poétiques qu'il défend dans les années 1750 sont assez largement partagés par ses contemporains. Les affrontements entre Voltaire et l'abbé Trublet, collaborateur de Joannet de 1758 à 1761¹¹, commencent seulement en 1760, lorsque, dans le quatrième volume de ses *Essais*, Trublet critique la forme versifiée de la *Henriade*, déclenchant les foudres de son auteur¹². C'est également de cette époque que date l'inimitié entre Voltaire et Le Franc de Pompignan. Au moment où Joannet fait son éloge, entre 1755 et 1758, ce dernier n'a pas encore eu maille à partir avec les philosophes : même si le discours qu'il place en tête de ses *Poésies sacrées* contient des piques contre « le siècle de la Philosophie »¹³ marqué par le déisme, son attaque contre les philosophes et ses démêlés avec Voltaire¹⁴ s'engagent en 1760, avec son élection à l'Académie française et le discours qu'il prononce à cette occasion. Avant ces polémiques, Le Franc de Pompignan s'était montré plutôt proche des philosophes en général et de Voltaire en particulier¹⁵, et la publication d'articles louangeurs consacrés aux *Poésies sacrées* ne relevait pas encore d'une prise de position idéologique marquée.

Le succès des auteurs cités dans le périodique dépasse le cercle des dévots pour atteindre même un assez large public. De tous, Jean-Baptiste Rousseau est

¹⁰ Si tant est que l'on puisse considérer qu'il s'agit d'un « parti » : voir Agnès RAVEL, « Construire un objet de recherche en histoire : le parti dévot au XVIII^e siècle », *Genèses*, vol. 55, 2004, p. 107-125.

¹¹ Voir <http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/784-nicolas-trublet>.

¹² Nicolas-Joseph-Charles TRUBLET, *Essais sur divers sujets de littérature et de morale*, Paris, Briasson, 1760, t. IV, p. 232-235. La réponse virulente de Voltaire paraît la même année dans sa satire « Le pauvre diable ».

¹³ Jean-Jacques LE FRANC DE POMPIGNAN, *Poésies sacrées*, Paris, Chaubert, 1751, p. VIII-IX.

¹⁴ Sur le parti-pris polémique de Le Franc dans la deuxième série de ses *Poésies sacrées* à partir de 1763, voir Theodore E.D. BRAUN, « Antiphilosophie dans les *Poésies sacrées* de Le Franc de Pompignan », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 54, n° 3, septembre 1984, p. 9-15 ; sur les enjeux politiques de la polémique entre Le Franc et Voltaire, voir Geneviève CAMMAGRE, « Une diatribe antiphilosophique et ses marges : le discours de réception de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan à l'Académie française », dans Nathalie Dauvois (dir.), *Jean-Jacques Lefranc de Pompignan : un homme de cultures au siècle des Lumières*, Paris, Eurédit, 2015, p. 141-153.

¹⁵ Voir Theodore E.D. BRAUN, *Un ennemi de Voltaire : Le Franc de Pompignan*, Paris, Minard, 1972 ; Didier MASSEAU, *Les ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, ch. « L'affaire Lefranc de Pompignan », p. 149 sq.

certainement celui dont la réputation est la mieux établie, et ce dès le début du XVIII^e siècle, au point d'être d'abord considéré comme un maître par Voltaire qui lui soumet sa première tragédie, *Œdipe*¹⁶ (1718), avant qu'une brouille ne les sépare à partir de 1722¹⁷. Au milieu du siècle, pour traiter du « véritable caractère de l'Ode », l'abbé Batteux cite dans *Les Beaux-arts réduits à un même principe*¹⁸ uniquement Horace, Malherbe et Jean-Baptiste Rousseau ; paru une dizaine d'années plus tard, *L'esprit de l'abbé Desfontaines* met à égalité les « Vers de Messieurs Rousseau et de Voltaire, les deux grands Poètes de nos jours »¹⁹ ; et, avec quelques décennies de recul, La Harpe juge la poésie profane de Le Franc de Pompignan en termes défavorables mais tresse des couronnes à sa poésie sacrée, qui lui assure « la seconde place de nos lyriques »²⁰, juste derrière Rousseau, et il accorde tout spécialement ses faveurs à l'ode « Sur la mort de Rousseau ». C'est d'abord ce goût pour la poésie lyrique, partagé par ses contemporains, que mettent en valeur les commentaires de Joannet. Deux ans avant qu'il ne se consacre à son périodique, il publie d'ailleurs un premier ouvrage, un traité de poésie — les *Éléments de Poésie française* (1752) — dans lequel il développe déjà de semblables analyses, avec un intérêt manifeste pour les vers de Rousseau, de Le Franc de Pompignan, de Pierre de Bologne, tout en faisant également apparaître des goûts plus variés : à côté des grands auteurs du siècle précédent tels Racine ou La Fontaine, il n'hésite pas à faire aussi référence à plusieurs reprises à Voltaire, dont il donne *Zaïre* comme exemple de sublime²¹ fondé sur le pathétique²².

¹⁶ S. MENANT, *La Chute d'Icare*, op. cit., p. 298-299.

¹⁷ Voltaire ira jusqu'à écrire une *Vie de Monsieur Jean-Baptiste Rousseau* extrêmement satirique (*Œuvres de 1738*, vol. I, Oxford, Voltaire Foundation, 2007).

¹⁸ Charles BATTEUX, *Les Beaux Arts réduits à un même principe*, Paris, Durand, 1746, p. 141.

¹⁹ Pierre-François Guyot DESFONTAINES, *L'esprit de l'abbé Desfontaines, ou Reflexions sur differens genres de science et de littérature*, Paris, Duchesne, 1757, t. I, p. 332.

²⁰ Jean-François de LA HARPE, *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne* [1798-1804], Paris, Didier, 1834, t. II, p. 553.

²¹ Le sublime a suscité une importante bibliographie critique, dont nous proposons une présentation raisonnée dans Sophie HACHE et Thierry FAVIER (dir.), *À la croisée des arts. Sublime et musique sacrée en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, « Musique et littérature », 2015, p. 463-497. Pour une présentation synthétique de la notion, voir Baldine SAINT GIRONS, *Fiat lux. Une philosophie du sublime*, Paris, Quai Voltaire, 1993.

²² Jean-Baptiste JOANNET, *Éléments de Poésie française*, par la Compagnie des libraires, Paris, 1752, t. I, p. 107.

L'appréciation du sublime de Voltaire dans les *Éléments de Poésie française* est cependant assortie de nuances. Lorsque le chant IV de la *Henriade* se voit cité comme preuve de ce que « le sublime des pensées peut naître encore de la noblesse des images par lesquelles on exprime une idée »²³, Joannet se demande si ces vers ne seraient pas davantage l'illustration de la noblesse de pensée que du sublime proprement dit, qu'il définit comme « la magnificence et l'élévation des idées, ou [...] la force et la supériorité des sentimens exprimés avec énergie et avec précision »²⁴. Il manquerait aux images de Voltaire ce degré supérieur propre aux images présentant « quelque chose de grand, de capable d'élever l'âme et de l'attacher fortement »²⁵. Et où rencontrer cette grandeur à nulle autre pareille, si ce n'est dans l'adéquation entre l'expression et son objet ? En dépit des réflexions de Boileau et de certains de ses contemporains qui soulignent l'arrachement du sublime à l'égard de toute catégorisation stylistique²⁶, la tradition de la convenance entre le discours et son objet reprend plus que jamais des couleurs sous la plume de Joannet et s'applique tout particulièrement à la question de la poésie chrétienne : le sublime est pour lui spécifiquement le fait du sacré, et même plus précisément des psaumes et des cantiques dont la langue énergique puise à une source divine.

Dans un article des *Lettres* de 1756, Joannet résume en ces mots sa conception du sublime des Écritures :

La force des images, la hardiesse des figures, l'enthousiasme regnent dans les Sacrés Cantiques. Ceux de Moïse surtout sont marqués au sceau de l'inspiration Divine, par l'élévation qui en fait le principal caractère. Quelle sublimité de pensées, quelle force d'images, quelle énergie d'expressions dans ces paroles du premier

²³ *Ibid.*, p. 109.

²⁴ *Ibid.*, p. 110.

²⁵ *Ibid.*, p. 111.

²⁶ Voir Sophie HACHE, *La Langue du ciel. Le sublime en France au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2000, p. 107.

Cantique où le Prophète peint l'armée de Pharaon sous la
main de Dieu²⁷ !

Le critique ne fait ici qu'exprimer une idée très communément admise : encore au milieu du XVIII^e siècle, la Bible est regardée comme une source majeure du sublime, et le propos de Joannet se trouve ici très proche des analyses d'un Louis Racine qui chante les louanges d'Homère et de Virgile dans ses *Réflexions sur la poésie*²⁸ tout en notant le caractère privilégié de la source biblique. La poésie chrétienne, et plus particulièrement celle qui se fonde sur les psaumes, est alors par nature appelée à transmettre l'enthousiasme du texte sacré, et c'est ce qui justifie aux yeux de Joannet la réputation des odes de Rousseau, qui ne se contentent pas de s'inspirer de la Bible, mais qui fait beaucoup mieux lorsqu'il y puise « les beautés ineffables que les esprits vulgaires ne pourraient y découvrir » et va jusqu'à faire « entendre la voix du Très-Haut »²⁹. Dans les premières années du journal, le goût du critique pour Rousseau est tel que son éloge court sans discontinuer des odes sacrées à ses poèmes profanes, comme si ce volet majeur de l'œuvre du poète couvrait d'une même aura l'ensemble de sa production. Les critères de son jugement se voient cependant modifiés, et ce n'est plus alors la concordance entre l'expression et son objet qu'il considère comme admirable, mais la capacité de l'auteur à travailler une matière plus faible :

Si Rousseau change d'objet, et qu'il passe du sacré au profane, il ne se dément pas, et nous fait sentir que son génie, qui sçait tirer avantage de la grandeur des sujets qu'il traite, peut suppléer à la foiblesse de la matière sur laquelle il travaille ; c'est-là qu'il étale

²⁷ *Lettres [...]*, 1756, t. V, p. 109.

²⁸ Voir Louis RACINE, dans *Œuvres*, [Paris, Le Normant, 1808] Genève, Slatkine reprints, 1969, t. II : « Les exemples de cet enthousiasme, que je regarde comme l'essence de la Poésie, sont fréquents dans l'Écriture sainte. Quel homme doué d'un bon goût, quand même il ne seroit pas plein de respect pour elle, et qu'il liroit les cantiques de Moïse avec les mêmes yeux dont il lit les odes de Pindare, ne sera pas contraint d'avouer que ce Moïse, que nous connoissons comme le premier historien et le premier législateur du monde, est en même temps le premier et le plus sublime des Poètes ? [...] Là brille dans son éclat majestueux cette véritable Poésie qui n'excite que d'heureuses passions » (p. 188).

²⁹ *Éléments de poésie française*, op. cit., t. III, p. 128.

toutes les richesses de la Poésie ; c'est-là que dans un délire heureux il semble perdre de vûe son objet pour le rendre avec plus de force³⁰.

Le choix d'un sujet profane apparaît même comme l'occasion pour le poète de mettre en œuvre toutes les ressources de son talent personnel, dans ce que Joannet nomme « des ouvrages parfaits », capables de ravir et d'entraîner, selon la terminologie du sublime qui apparaît à nouveau dans ces pages. Il manquait sans doute à Voltaire d'avoir composé quelques paraphrases des psaumes pour que Joannet puisse apprécier vraiment son œuvre, tant la concordance entre « richesses de la Poésie » et sacré apparaît décisive à la fois dans les *Éléments de Poésie française* et dans le *Journal*. À propos de Pierre de Bologne par exemple, il note dans un article de 1758 que celui-ci aurait pu traiter des sujets profanes, avec des « grâces naïves », mais que son génie élevé « demandait des vues plus sublime » : parce qu'il était doué d'un talent exceptionnel, « M. de Bologne étoit né pour chanter les grandeurs de Dieu »³¹.

Le feu de l'inspiration biblique

Les poèmes puisant à la source biblique semblent à Joannet divinement inspirés, et leur lecture provoque le ravissement. Pierre de Bologne est ainsi de ceux qui suscitent ses éloges. Il ne sera pourtant pas même mentionné par La Harpe³² un demi-siècle plus tard, alors que Joannet le hisse au même rang que les poètes les plus appréciés de son temps car il décèle chez lui, comme chez Rousseau ou Le Franc de Pompignan, « l'élévation des idées, le feu de l'imagination, l'abondance des images, les richesses de l'expression, la Poésie et l'harmonie de style, la facilité, ou du moins le grand usage de la Versification »³³. Un article, qui s'étend sur dix-

³⁰ *Eléments de poésie française, op. cit.*, t. III, p.129-130.

³¹ *Journal chrétien*, 1758, t. III, p. 145.

³² LA HARPE, *Lycée, op. cit.*

³³ *Journal chrétien*, 1758, t. III, p. 140. Commentaire des *Odes Sacrées* [...] par M. de Bologne, de l'Amérique, Paris, V^e Thiboust, 1758.

huit pages, reproduit quelques strophes d'une ode de Bologne, suivies de ce commentaire :

Ce n'est qu'avec peine que nous nous bornons à citer ces morceaux. La plûpart des Odes nous en eussent fournis qui eussent également plû à nos Lecteurs, et sur-tout l'*Audite Coeli*, où le Poète soutient avec tant de feu et de dignité, la véhémence et l'élévation de ce Cantique sublime. Mais nos Extraits exigent une briéveté dont les entraves nous font gémir, surtout en cette occasion³⁴.

Le « feu » et la « véhémence » entrent en tension avec la « dignité » et « l'élévation », dessinant les contours d'une conception du sublime qui s'éloigne de la noble simplicité telle que définie par Boileau, pour s'engager vers l'idée d'énergie défendue au XVIII^e siècle³⁵. Joannet s'attarde encore sur l'examen de l'Ode XX, tirée du Cantique des trois enfants dans la fournaise, en s'appuyant sur des aspects stylistiques plus techniques, tels que la « variété des tours », qui évite tout risque de monotonie, l'effet d'évidence, la « précision énergétique des traits », la rapidité virtuose des enchaînements. Le vocabulaire de la peinture — touches, images, traits, galerie — parcourt cette analyse critique, avec en clé de voûte la métaphore du « tableau », à la jonction du littéraire et du pictural.

De façon plus générale, reviennent régulièrement dans le périodique des termes comme arrachement, saisissement, ravissement, éclat, ou encore les mots d'harmonie et d'énergie, caractéristiques du développement de la notion de sublime au XVIII^e siècle. Joannet peut d'ailleurs facilement s'approprier certaines expressions employées par d'autres critiques dont il présente l'ouvrage. Dans ses lectures préférées, figurent les poèmes sacrés de Jean Le Franc de Pompignan, dont il commente en particulier la « Prophétie d'Hababuc » et, dans un article de 1756, il reprend les mots de Mirabeau³⁶ affirmant qu'« on ne peut lui disputer le

³⁴ *Ibid.*, p. 156.

³⁵ Sur la critique de la notion d'enthousiasme au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles et son inflexion vers l'énergie, voir Michael HEYD, *Be Sober and Reasonable. The Critique of Enthusiasm in the Seventeenth and Early Eighteenth Centuries*, Leyde/New York/Cologne, E.J. Brill, 1995 ; Michel DELON, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

³⁶ Victor de Broisat de MIRABEAU, *Essai sur les Devoirs Sacrés de M. Le Franc de Pompignan*, Chevalier et

sublime : il est trop frappant, et il n’y a pas dans tout ce Poëme une syllabe qui n’en arrache l’aveu »³⁷. De la même manière, dans un article consacré à un florilège de poésie sacrée paru en 1762 sous le titre *Les Pseaumes et les principaux Cantiques mis en vers François par nos meilleurs Poëtes*³⁸, Joannet cite une phrase clé de l’*Avertissement* exprimant toute son admiration pour « ces Pièces pleines d’ame, de feu et de sentimens, et ainsi plus rapprochées de leurs divins modèles »³⁹. Les expressions qu’emploie Joannet pour chanter les louanges de Bologne ou Le Franc de Pompignan relèvent clairement d’un lexique topique du sublime largement partagé par les admirateurs de la poésie chrétienne.

L’identification de la poésie au sacré et plus précisément à la Bible est ancienne, richement étayée à l’âge classique, et l’on ne saurait en retracer ici l’histoire⁴⁰, mais l’on notera simplement que Joannet peut s’appuyer sur des auteurs de la première moitié du XVIII^e siècle. Ainsi, lorsque Charles Rollin, dont le *Traité des études* a eu une influence durable, réfléchit à l’origine de la poésie, il en situe la source « dans le fond même de la nature humaine » et la définit comme « le cri et l’expression du cœur de l’homme, ravi, extasié, transporté hors de lui-même à la vue de l’objet seul digne d’être aimé, et seul capable de le rendre heureux »⁴¹. Le lecteur doit comprendre que cet objet est nécessairement divin. L’exemple le plus ancien que Rollin puisse donner de cette poésie pure est biblique, avec le cantique de Moïse⁴², et la synthèse est claire sous la plume de l’abbé janséniste : « On doit conclure de tout ce qui vient d’être dit que le véritable usage de la poésie appartient à la

Hérissan, 1755.

³⁷ *Lettres [...]*, Lettre XII, septembre 1756, p. 243.

³⁸ *Les Pseaumes & les principaux Cantiques mis en vers François par nos meilleurs Poëtes*, édités par E.-J. Monchablon, Paris, 1762.

³⁹ *Journal chrétien*, 1762, août, p. 160.

⁴⁰ Voir notamment pour les XVI^e et XVII^e siècles : Pascale BLUM et Anne MANTERO (dir.), *Poésie et Bible de la Renaissance à l’âge classique (1550-1680)*, Paris, Champion, 1999 ; Emmanuel BURY, « Les beautés de l’Écriture sainte et l’esthétique classique (Balzac, Bossuet, Fleury) », dans Olivier MILLET (dir.), *Bible et littérature*, Paris, Champion, 2003, p. 85-109 ; Claire FOURQUET-GRACIEUX, *Les Psaumes tournés en français (1650-1715)*, thèse, Université Paris-Sorbonne, novembre 2011.

⁴¹ Charles ROLLIN, *De la manière d’enseigner et d’étudier les Belles-Lettres par rapport à l’esprit et au cœur* [1726-1728], Livre III, « De la poésie », dans *Œuvres complètes*, Paris, Ledoux, 1818, t. I, p. 212.

⁴² Exode 15, 1-18.21.

religion »⁴³. Nombreux seraient les contemporains pour approuver ce propos avec toutefois des exceptions notables, comme celle d'un Houdar de La Motte dont le *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier* (1707) écarte les psaumes des modèles du sublime poétique⁴⁴.

En se faisant l'écho de la poésie d'inspiration biblique, l'abbé Joannet ne devrait avoir à écrire que des éloges, se démarquant avec force des philosophes impies et s'inscrivant dans un courant littéraire affirmé qui fait du sacré la source même de la poésie. Pourtant, même lorsque domine l'enthousiasme, la reconnaissance d'une œuvre comme sublime n'interdit pas toute critique à Joannet, qui pondère ses jugements, n'hésitant pas à pointer certains défauts, tels ceux de Pierre de Bologne : s'il lui reconnaît le grand mérite d'écrire des odes dans un style proche de celui de Rousseau, il regrette néanmoins l'homogénéité métrique de ses strophes, qui comporte d'autant plus le risque de la monotonie que ses poèmes sont longs, et il fait référence à la poésie de Le Franc de Pompignan comme modèle de variation rythmique⁴⁵. Très régulièrement, Joannet invite les poètes à améliorer leur technique. Ainsi, dans un numéro de 1755, la publication d'une paraphrase de psaume est assortie d'une présentation élogieuse qui comporte des nuances :

Vous ne vous lassez pas, Monsieur, de lire les Ouvrages de ce Poète Chrétien : pourrois-je me lasser de vous les communiquer ? Le Pseaume 49. *Deus Deorum Dominus locutus est*, a toujours passé pour un des plus sublimes morceaux de Poésie que nous ayons dans les Chants sacrés. M. l'Abbé Portes l'a traduit sous le point de vuë du Jugement dernier, et comme un reproche anticipé des principaux chefs sur lesquels les hommes seront jugés. Les images que présente le Poète, m'ont paru animées par les touches les plus fortes et le coloris le plus vif. J'ai remarqué dans les dernières

⁴³ Ch. ROLLIN, *De la manière d'enseigner*, op. cit., p. 213.

⁴⁴ Voir la notice du *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*, p. 59-75, dans Antoine Houdar de LA MOTTE, *Textes critiques. Les raisons du sentiment*, éd. Françoise GEVREY et Béatrice GUION, Paris, Champion, 2002.

Stances quelques expressions foibles ; mais si la totalité de la pièce avoit été moins bien frappée, peut-être ne me serois-je pas aperçu de ces traits négligés⁴⁶.

Faut-il interpréter ces lignes comme un blâme du poème en question ? La remarque quant aux « quelques expressions faibles » ne relève pas en soi de la condamnation dans la mesure où elle prend place dans une réflexion sur la « négligence » caractéristique de la pensée du sublime, qui s'appuie sur la nécessité de la variation dans les effets de style : la faiblesse d'une expression peut avoir le mérite de souligner la grandeur d'un ensemble plus vaste car c'est par le jeu des contrastes et des équilibres que le sublime peut apparaître comme tel⁴⁷. L'interrogation rhétorique finale témoigne d'un consentement aux moments de faiblesse dans un ensemble animé par le pathétique.

Analyses partagées : l'éloge et le blâme

Une telle posture bienveillante n'est cependant pas une constante sous la plume de Joannet, qui exprime par ailleurs son attente à l'égard d'une poésie plus unifiée. L'année suivante, se faisant l'écho d'une autre ode du même auteur, il écrit ainsi :

On y trouve l'esprit du Prophète saisi avec justesse ; ses images sublimes rendues avec un pinceau hardi et brillant ; ses pensées exprimées avec énergie, une cadence de vers noble et facile. Une mesure variée, des rimes qui se placent d'elles-mêmes et sans effort, font aisément oublier quelques expressions auxquelles un peu plus de travail en eût pû substituer de plus fortes et de plus heureuses⁴⁸.

La présence de quelques « traits négligés » n'est plus conçue alors comme la

⁴⁵ *Journal chrétien*, 1758, t. III, p. 157-158.

⁴⁶ *Lettres [...]*, 1755, t. III, p. 137-138.

⁴⁷ Voir Marc FUMAROLI, *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes* [1990], Genève, Droz, 1996, en particulier au chapitre « Crépuscule de l'enthousiasme au XVII^e siècle » et « Rhétorique d'école et rhétorique adulte : la réception européenne du *Traité du sublime* au XVI^e et au XVII^e siècle ». M. Fumaroli montre comment le questionnement sur la négligence, conçue comme une marque paradoxale de grandeur, s'amorce pour l'Europe moderne avec le traité de Léon Allaci, *De Erroribus* (1634), qui s'appuie lui-même sur le *Traité du sublime* de Longin.

rançon du génie, voire sa marque nécessaire dans une grande œuvre, mais elle devient un simple défaut, un indice de paresse qu'il serait préférable de corriger. À travers cet appel à « un peu plus de travail », l'image du génie se trouve brutalement mise à mal, et l'enthousiasme se conçoit moins comme l'inspiration divine que comme un effet poétique maîtrisé.

L'exigence de Joannet à l'égard du travail poétique est loin d'être anecdotique, puisqu'il n'hésite pas à assortir la présentation élogieuse d'un ouvrage nouvellement paru, d'une série de critères esthétiques très précis l'amenant à exprimer des réserves, voire des appréciations sévères, ce dont témoignent encore les pages⁴⁹ qu'il consacre à la publication en 1756 du *Nouvel Essai de Poësies Sacrées*⁵⁰ de l'abbé Joseph Seguy, académicien connu jusque-là pour ses sermons et oraisons funèbres. Sa présentation se fait tout d'abord l'écho des propos avancés par l'auteur lui-même dans sa préface, exposant son projet d'une paraphrase des psaumes qui soit guidée par « l'assujettissement au Texte Sacré »⁵¹ et qui se démarque des deux écueils contraires que sont d'une part la licence poétique, lorsqu'on se permet de supprimer ou d'ajouter au texte source, et d'autre part la traduction littérale, au risque qu'elle devienne « sèche, obscure ou même inintelligible »⁵². Quand il admire dans ces *Poësies Sacrées* la capacité de leur auteur « à développer la liaison des Versets d'un même Cantique, à faire remarquer les diverses nuances des sentimens et des pensées qu'on y prend quelquefois pour des répétitions, à rapprocher les idées qui semblent au premier coup d'œil disparates, à en rendre l'ordre sensible, à adoucir certaines figures et certaines expressions, auxquelles notre génie, et notre langue se préteroient difficilement », Joannet se contente d'adopter, comme il est d'usage dans ce type de compte rendu, les

⁴⁸ *Lettres [...]*, 1756, t. IV, p. 194.

⁴⁹ *Lettres [...]*, 1756, t. V, p. 106-117.

⁵⁰ Joseph SEGUY, *Nouvel Essai de Poësies Sacrées. Ou nouvelle interprétation en Vers de Cantiques de l'Écriture & de Pseaumes, dans laquelle on s'attache scrupuleusement au vrai sens de l'Auteur sacré, accompagnés de Cantates sur des sujets pris dans les Livres Saints*, Meaux, Laurent Courtois, 1756.

⁵¹ *Lettres [...]*, 1756, t. V, p. 107.

⁵² *Ibid.*, p. 108.

expressions mêmes de l'auteur dans sa préface : les déclarations d'intention de Seguy semblent ainsi prises au mot.

L'article du *Mercure de France* paru au sujet du même recueil poétique⁵³ ne procède pas autrement, si ce n'est qu'il se réduit à deux brefs paragraphes, conformément au format habituel des articles de ce périodique. Les deux présentations ont également pour point commun de livrer ensuite au lecteur des strophes de Seguy, quelques-unes dans le *Mercure*, davantage dans le *Journal chrétien* ; il s'agit pour le premier d'asseoir ses éloges sur des preuves en montrant la réussite de ces paraphrases fidèles à l'esprit comme à la lettre des psaumes, quand le second souhaite comprendre « comment M. Séguy en a conservé le sens, l'esprit et la sublimité [des psaumes], malgré la gêne de la Versification »⁵⁴. Alors que la mention des strophes du *Cantique de Judith* constitue le point final de l'article du *Mercure*, le *Journal chrétien* fait suivre la citation des premières strophes du *Cantique de Moïse* d'un nouveau commentaire qui souffle le chaud et le froid :

Tout ce trait est beau, grand, et bien frappé. Les deux premiers Vers, en particulier, *ta colere envoyée*, etc. et les trois derniers offrent une fidélité de pensées et une heureuse imitation d'énergie dans l'expression, qui doivent les faire admirer. Il me semble même sentir dans ce Vers, *ton souffle part. Sur eux, l'onde se précipite*, un trait de cette harmonie imitative, qui [...] est d'un si grand effet pour rendre les images⁵⁵.

Cette analyse extrêmement élogieuse des premiers vers du *Cantique de Moïse* s'appuie sur la notion d'« harmonie imitative », amenée ici comme un critère ultime du grand pathétique : pour Joannet comme pour ses contemporains, la notion de tableau sonore participe indiscutablement du jugement esthétique en matière littéraire comme musicale⁵⁶. Et pourtant les applaudissements s'arrêtent là, l'appréciation changeant immédiatement de registre :

⁵³ *Mercure de France*, septembre 1756, p. 139-141.

⁵⁴ *Lettres [...]*, 1756, t. V, p. 109.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 110.

⁵⁶ Voir notre article « Le sublime de l'harmonie imitative : autour des motets de Mondonville », *À la*

Quoique tous les morceaux de cette traduction me paroissent également fidèles, la Poésie n'est pas toujours également heureuse. L'œil de la Critique y remarquera des Vers durs, des expressions communes, des épithètes foibles, des hémistiches rentrants ; mais il faut observer que l'Auteurs a sacrifié les beautés purement Poétiques à l'exactitude de la traduction, endroit par lequel son Recueil doit être précieux à ceux qui cherche les Pseaumes dans leur traduction versifiée.

Si la fidélité à la source psalmique revendiquée par Seguy est reconnue comme véritable, la critique se fait en revanche brutale à l'égard de la qualité poétique du texte, dont les faiblesses ne sont pas justifiées par une revendication d'hétérogénéité stylistique et ne sont pas présentées comme des faits de négligence propres au sublime. Contrastant avec l'éloge chaleureux qui portait sur quelques vers seulement du *Cantique de Moïse*, la lecture d'ensemble du recueil de Seguy qu'offre l'article semble très rude sur le fond, mais elle est aussi assez timide dans son expression, encadrée par deux concessions faites à « l'exactitude de la traduction », comme si Joannet préférait atténuer la portée de son propos esthétique par une remarque favorable, d'un autre ordre. Le commentaire se clôt d'ailleurs sur cette ambivalence, entre le constat d'une versification « quelquefois dure et peu harmonieuse »⁵⁷ et le rappel que la fidélité au texte original entraîne nécessairement des concessions esthétiques.

Observations sur les Odes Sacrées de Rousseau

L'examen de certains défauts d'une œuvre qui fait par ailleurs l'objet d'une appréciation élogieuse pourrait déjà sembler sévère de la part d'un journal se donnant pour mission la promotion des publications catholiques. Cependant, il y a plus insolite. Celui que Joannet appelle « notre Pindare » en 1758⁵⁸ fait l'objet

croisée des arts, op. cit., p. 295-308.

⁵⁷ *Lettres [...]*, 1756, t. V, p. 123.

⁵⁸ *Journal chrétien*, 1758, t. III, juin, p. 157.

quelques années plus tard, dans le même périodique, d'une critique pointilleuse et le plus souvent disqualifiante, dont la responsabilité auctoriale reste masquée. Le *Journal chrétien* publie en effet longuement des *Observations sur les Odes Sacrées de Rousseau*, sous forme d'un feuilleton qui court d'avril 1761 jusqu'à janvier 1762, sans indiquer le nom de leur auteur. L'absence de signature est une pratique courante dans les périodiques, y compris dans le *Journal chrétien*, et l'abbé ne s'attarde pas à justifier l'anonymat du manuscrit qui lui a été confié mais il expose en revanche les motifs qui l'ont conduit à faire paraître ce texte, par rapport auquel il entretient une posture ambiguë : s'il prend d'abord quelque peu ses distances avec ce qu'il considère comme une « critique très sévère » de Rousseau, il légitime cependant soigneusement l'intérêt de ces *Observations*, en insistant sur leur portée scientifique grâce à la reproduction de variantes des odes, qui témoignent d'un véritable travail poétique, et sur la valeur d'une telle lecture pour un apprenti poète, incité à ne pas se contenter lui non plus « des premières saillies de leur verve », mais à sans cesse « reprendre la lime » et même, en amont, à étudier les psaumes de manière approfondie pour « ne hazarder de les rendre en Vers qu'après avoir saisi tout l'enchaînement, toute l'énergie, toute la sublimité des pensées, dont ces Chants Divins sont remplis »⁵⁹. Cette position de principe justifiant la publication et les analyses critiques que développent les *Observations* sont très proches des idées de Joannet et des termes qu'il emploie lui-même dans ses articles, et il n'est pas interdit de penser qu'il serait un collaborateur, sinon l'auteur de ce texte.

Au moment où paraît ce texte, Rousseau, qui est décédé en 1741, « est regardé avec raison, comme le plus excellent de nos Poètes Lyriques »⁶⁰, et ses odes sont encore considérées unanimement comme le modèle moderne du genre. Il pourrait sembler absurde, voire choquant, qu'un journal revendiquant la diffusion de la culture religieuse se fasse l'écho de la critique des « libertins » et autres esprits philosophes, d'autant plus que Rousseau s'était lui-même présenté comme

⁵⁹ *Journal chrétien*, 1761, avril, p. 161-163.

⁶⁰ Jean-Baptiste LADVOCAT, *Dictionnaire historique portatif* [1752], Paris, Didot, 1755, t. II, p. 450.

« victime du “complot atroce” d’ennemis impies »⁶¹. Contre toute attente, Joannet prend le parti d’une liberté de jugement, certes anonyme, en publiant de longs articles dont les analyses critiques sont éloignées à la fois de ce que lui-même a pu écrire à peine quelques années auparavant et de ce que sa position de directeur d’une publication très catholique suppose de sa part en matière de goût.

La conclusion des dernières *Observations* est particulièrement acide. L’auteur y raille la difficulté à « contredire le jugement du public » dès lors que l’on revient sur une opinion communément admise et il pointe le caractère usurpé de la réputation de Rousseau : la bonne image du poète a sans doute dispensé les amateurs de poésie d’une lecture suffisamment attentive de son œuvre. Il s’attache alors à dissiper une confusion par laquelle le lecteur identifie un auteur à son sujet, tout particulièrement, en matière de sublime, comme si, sur de grands sujets, l’on ne pouvait écrire que de grandes choses :

On se persuade qu’un aussi grand Poète ne pouvoit produire que des choses sublimes, en travaillant sur les sublimes Cantiques de David, sur les sublimes Prières que Dieu même inspiroit à ses Saints. Et d’après cette prévention, on jugea admirables ces Odes qu’on lut rapidement, qu’on examina superficiellement⁶².

Le critique démonte ici, avec une ironie cinglante, les dérives d’une pratique stylistique traditionnelle, qui recherche la conformité du style à son objet, une matière élevée appelant une écriture qui lui soit conforme. Lorsque la notion d’*aptum* se voit caricaturée et érigée en système, son mécanisme semble dispenser le lecteur de tout jugement approfondi. L’origine divine des psaumes et leur force sublime, que le périodique rappelle régulièrement, ne sauraient bien sûr être remises en cause, à la différence de l’enthousiasme dont se prévalent les auteurs de poésie chrétienne, comme si l’écriture de paraphrases des psaumes pouvait en elle-même garantir à son auteur une inspiration sacrée et une œuvre à l’avenant. C’est à

⁶¹ S. MENANT, *La Chute d’Icare*, op. cit., p. 323.

⁶² *Journal chrétien*, 1762, avril, p. 175.

l'aura dont est entouré le poète que s'attaque la série d'articles, cette aura que le poète a lui-même intérêt à entretenir :

Un mot de Rousseau a peut-être contribué à établir ce préjugé. Il dit, dans sa préface, que s'il a jamais senti ce que c'est que l'enthousiasme, c'est sur-tout lorsqu'il travailloit sur les Pseaumes. On s'en est rapporté au jugement qu'il portoit lui-même de son Ouvrage. Ce seul mot en a imposé.

L'enthousiasme propre aux psaumes est censé se communiquer à celui qui les traduit dans une sacralité contagieuse — ce que l'anonyme dénonce comme une illusion que le poète utilise à son bénéfice, profitant du manque de lucidité du public. Le travail critique entrepris par les *Observations* prend ainsi le contre-pied d'évaluations esthétiques que Joannet a lui-même défendues par le passé, en s'attaquant non seulement à leurs conclusions, mais même aux postulats intellectuels qui les sous-tendent, au risque de saper les fondements du jugement de goût établi jusque-là, si l'on admettait que l'enthousiasme n'était qu'un cache-misère, utilisé pour masquer la médiocrité d'une paraphrase poétique qui prétend s'approprier les qualités du texte source.

Conclusion

Le périodique de Joannet ne conteste pas la valeur de la poésie chrétienne dans son ensemble ; sa critique concerne la seule œuvre de Rousseau, mais le coup qu'il porte, dans les dernières années de sa parution, au dogme de l'enthousiasme sacré le démarque du discours catholique contemporain. Alors que dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'enthousiasme se conçoit aisément comme le cœur de la poésie, et tout particulièrement de la poésie chrétienne, avec des relais comme Rollin, mais aussi Massieu, Fraguier, Granet ou Desfontaines⁶³, la lecture de Rousseau que porte le *Journal chrétien* joue sur des modulations dans la définition

⁶³ Voir A. BECQ, *op. cit.*, en particulier p. 379 *sq.*

de l'enthousiasme afin d'écartier le risque que les bons sentiments ne l'emportent sur la valeur littéraire.

Si de manière générale le lexique critique du sublime est pour bonne mesure commun aux textes qui traitent de la réception du sermon et de la poésie sacrée, l'inspiration du poète chrétien n'est certes pas du même ordre que celle du prêtre en chaire. Les préfaces des recueils de sermons répètent à l'envie que le meilleur conseil que l'on puisse donner à un apprenti prédicateur est de prier car son inspiration sera nécessairement spirituelle, mais on ne lit rien de la sorte sous la plume d'un abbé journaliste ou pédagogue lorsqu'il prodigue ses recommandations à un jeune poète — pas plus chez Joannet que chez Rollin ou Batteux. Le feu de la Bible ne se communique-t-il pas à ceux qui en tirent des paraphrases ou des odes ? L'analyse du *Journal chrétien* est nuancée : tout au plus, le poète peut-il se laisser contaminer par l'enthousiasme des psaumes ou des cantiques, dans une inspiration au second degré :

Quoiqu'il n'appartienne pas à l'homme même du plus beau génie, de prendre le ton sublime de ces Poètes Divins que l'Esprit-Saint daigna lui-même inspirer ; cependant capable de sentir les beautés ravissantes de leurs tableaux, il peut espérer d'en imiter les touches d'assez près pour en rendre des copies heureuses et fidèles⁶⁴.

La place du poète se situe ainsi entre le sentiment du ravissement et l'effort de l'imitation, et le jugement dépréciatif porté sur Rousseau dans le journal — que Joannet en soit l'auteur ou le diffuseur — est peut-être moins le fruit d'une évolution critique que l'expression claire d'une tendance que l'on repère à l'œuvre dans bien des articles, qui délaissent la notion d'enthousiasme comme source de la poésie, pour lui préférer le travail et l'imitation. C'est cette préférence qui fait le fond de la mission critique dont Joannet s'est investi, dans des éloges argumentés, parfois ambivalents, qu'il voudrait sans naïveté.

⁶⁴ *Journal chrétien*, 1762, août, p. 160.